

SAMSUNG

Du 29 septembre au 04 novembre 2018

Votre nouveau terrain de jeu

**DOUBLEZ
LE MONTANT**

de votre remboursement*

Pour tout achat effectué
à partir du 19 octobre 2018

Jusqu'à

300€

remboursés pour
l'achat d'un réfrigérateur*

Offre réservée aux
1800 premiers participants



Welcome to the new home = Bienvenue dans votre nouvelle maison

* La référence produit du visuel est éligible à 200€.
Sur une sélection de produits. Voir modalités de l'offre au verso et sur

www.samsung.com/fr/promotions

Welcome to the new home

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE SAMSUNG RÉFRIGÉRATEUR " VOTRE NOUVEAU TERRAIN DE JEU "

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat **entre le 29/09/2018 et le 04/11/2018 inclus** d'un réfrigérateur Samsung parmi les références ci-dessous, **Samsung vous rembourse jusqu'à 300 €** (voir montant remboursé par référence éligible ci-dessous).

ATTENTION : offre limitée aux 1 800 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi).

Produits éligibles	Montant
RS58K65375L / RS66N810059 / RS67N8210WW / RS67N8210S9 / RS67N8210SL	80 €
RS68N8220S9 / RS68N8221S9 / RS68N8230S9 / RS68N8240WW / RS68N8240S9 / RS68N8240BI / RS68N8320S9	120 €
RS68N8650S9 / RS68N8651S9	150 €
RS68N8671S9	200 €
RS68N8941SL	300 €

> Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération).

> Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽¹⁾ et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.

Si vous achetez un réfrigérateur éligible à cette offre entre le 19/10/2018 et le 04/11/2018 inclus (date sur votre preuve d'achat faisant foi), Samsung double le montant de votre remboursement. Par exemple : pour l'achat d'un RS68N8671S9 le 20 octobre 2018, vous serez remboursé de 400 €.

1. ACHETEZ VOTRE RÉFRIGÉRATEUR SAMSUNG ÉLIGIBLE À L'OFFRE⁽²⁾

Achetez, **entre le 29 septembre et le 4 novembre 2018 inclus**, un réfrigérateur Samsung éligible à l'offre (voir tableau ci-dessus) et soyez parmi les 1 800 premiers inscrits. Informez-vous du nombre de participations en temps réel en vous rendant sur notre site www.samsung.com/fr/promotions (compteur en ligne) ou contactez-nous par chat ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé du lundi au samedi, de 9h à 20h).

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE

Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre :

SAMSUNG RÉFRIGÉRATEUR " VOTRE NOUVEAU TERRAIN DE JEU "

> Remplissez le bulletin de participation en ligne.

> Imprimez votre bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.

* Si vous ne disposez pas d'accès internet, munissez-vous de votre facture, de l'emballage de votre produit et appelez le 01 48 63 00 00

(appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement et vous attribuera un code de participation.

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez une copie avant envoi) :

> Votre **bulletin de participation** imprimé ou votre **code de participation** hotline reporté sur la photocopie de votre preuve d'achat.

> Votre **preuve d'achat ORIGINALE** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du produit acheté. **ATTENTION : gardez précieusement une copie de votre preuve d'achat car elle vous sera demandée pour une mise en œuvre de la garantie.**

> Le **numéro de série original** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du produit Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable) **OU** si vous n'avez pas l'emballage, **une photo papier du numéro de série apposé sur le produit**, que vous trouverez à l'intérieur de votre réfrigérateur (assurez-vous que le numéro de série y est parfaitement visible, à défaut votre dossier sera considéré comme incomplet).

> Un **RIB sur lequel apparaissent les numéros IBAN et BIC**** (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).

**L'IBAN commence par FR ou MC et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER⁽³⁾

Envoyez votre dossier de préférence avec Accusé de Réception (en conservant la preuve de dépôt) **au plus tard le 14 novembre 2018 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG RÉFRIGÉRATEUR - VOTRE NOUVEAU TERRAIN DE JEU - OPÉRATION 20909 / CEDEX 3346 - 99344 PARIS CONCOURS

5. RÉCEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **14 novembre 2018 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat ou téléphone au **01 48 63 00 00** (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h). Suivez votre dossier : <http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers>

(1) Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission. (2) En cas de livraison postérieure à la date limite d'envoi, merci de joindre à votre dossier complet la preuve d'achat originale émise et acquittée en tout ou partie entre le 29/09/2018 et le 04/11/2018, la photocopie de votre bon de commande émise entre le 29/09/2018 et le 04/11/2018 et le bon de livraison ou de retrait du produit dans les 10 jours suivant la date indiquée sur ce bon, et ce au plus tard le 24 novembre 2018 (cachet de La Poste faisant foi). (3) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.